

Communiqué de presse conjoint du Bourgmestre et du Chef de corps de Liège

Suite aux événements survenus samedi dernier, la Zone de Police de Liège continue minutieusement son travail d'enquête et d'identification.

Elle opère également un travail de surveillance des réseaux sociaux et des différents canaux de communication.

Ainsi, la Zone de Police est bien informée d'un appel à rassemblement ce samedi Place Saint-Lambert.

Le principe de précaution face à un appel non quantifiable prévaut au sein des Autorités afin d'éviter de nouveaux troubles à l'ordre public.

L'intégrité et la sécurité des citoyens, la protection des biens sont la priorité.

Samedi dernier, la Police de Liège a dû faire face à de nombreuses difficultés pour affronter l'invasion de groupes de casseurs particulièrement mobiles.

Il a fallu sécuriser un site en plein centre-ville avec des commerces fréquentés et tenir une place avec de nombreux dénivelés et surplombs, rendant le déploiement tactique difficile. La présence des citoyens et de nombreux badauds, inconscients du danger et filmant, a freiné l'action des Forces de l'Ordre. Le caractère imprévisible de la menace de bandes urbaines organisées n'a pas permis aux policiers de faire cesser rapidement les incidents. Une adaptation par rapport à ces nouveaux types de menaces via les réseaux sociaux est nécessaire.

Il est d'ores et déjà évident que les casseurs profitent des autres manifestations prévues sur le territoire communal, ils les infiltrent afin de se déployer sournoisement, avec les conséquences que l'on connaît. La présence de travaux sur le territoire, notamment pour le tram, fournit des projectiles accessibles aux casseurs.

Toutes ces analyses, toutes les réunions organisées cette semaine, notamment avec les organisations syndicales policières, la Ministre de l'Intérieur, et les différents Services locaux et fédéraux de maintien d'ordre sont autant de pas en avant pour comprendre, analyser et répondre à ce phénomène de délinquance urbaine orientée contre la Police, identifiée comme le bras armé de l'Etat.

En prévision de possibles débordements, et à la demande des services de police, le Bourgmestre a pris un Arrêté d'interdiction de manifestation pour ce samedi 20 mars sur tout le territoire de la Ville de Liège.

De plus, un dispositif policier important, visible et non visible, ainsi que des moyens spéciaux sont prévus pour assurer la protection de tous.

Laurence COMMINETTE
Responsable de la Communication
Cabinet du Bourgmestre
Willy Demeyer
04/221.81.32